

Dossier de presse (Synthèse)

CONFÉRENCE DÉBAT :

« RÉDUISONS NOS DÉCHETS : COMMENT ? POURQUOI ? »

Langonnet, le 20 novembre à 20 heures

Eau & Rivières de Bretagne s'est associée à **Nature et Patrimoine Centre Bretagne (NPCB)** pour organiser le 20 novembre, à 20 heures, à Langonnet (56) une conférence sur le thème de la prévention des déchets « **Réduisons nos déchets : comment ? pourquoi ?** » dans le cadre de l'édition 2009 de la semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). La conférence sera animée par Gaël Virlovet, Administrateur et spécialiste Prévention des déchets et Consommation de France Nature Environnement.

Le choix du lieu, Langonnet, sur le bassin amont de l'Ellé, n'est pas le fait du hasard, pas plus que celui du thème de la réduction des déchets. En effet, le projet actuel de centre d'enfouissement de produits industriels sur la commune de Plouray fait peser une menace très sérieuse sur l'environnement, la santé publique et l'économie de toute la région. D'où la volonté de NPCB de proposer des solutions alternatives aux politiques actuelles d'élimination des déchets ménagers ou industriels et d'aider à leur mise en œuvre.

En effet, la production des déchets croît sans cesse et est actuellement en France de **540 kg/hab/an**, **663 kg/hab/an en Bretagne** et **610 kg/hab/an en Morbihan** (déchets résiduels + déchets de collecte sélective + déchets de déchèterie).

La collecte et le traitement des déchets représentent également un **coût financier très lourd** : en 2004 en Morbihan, le coût était de **54 millions d'euros soit 73 euros par habitant**. L'impact sanitaire et environnemental de ces volumes de déchets doit également être pris en compte.

REDUIRE LA PRODUCTION DES DECHETS A LA SOURCE et gérer le mieux possible leur élimination à la source sont donc devenus des enjeux clés pour l'avenir de notre société.

Le gouvernement vient de présenter le **plan d'action gouvernemental sur les déchets pour la période 2009-2012**, plan d'action qui traduit les engagements du Grenelle et qui prévoit notamment **une réduction de 7% de la production de déchets ménagers par habitant** sur 5 ans, **une amélioration du taux de recyclage porté** à 35% en 2012 et 45% en 2015 pour les déchets ménagers, et **une diminution des quantités partant à l'incinération et au stockage**, de - 15 % d'ici à 2012.

La **Communauté de Commune du Pays du Roi Morvan (CCPRM)** produit **569 kg/hab/an** de déchets ce qui est supérieur à la moyenne nationale, alors que nous sommes sur un territoire rural censé pouvoir amortir un minimum les déchets verts notamment.

Outre la sensibilisation du public, l'intérêt de cette conférence est aussi de faire réfléchir les autorités sur une révision globale de la question des déchets.



La prévention des déchets consiste à faire moins de déchets et donc à alléger notre poubelle. La prévention des déchets consiste à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficiles à recycler).

Par des gestes simples (Stop Pub, consommation d'eau du robinet, compostage, tri, achats réfléchis...), chacun peut réduire considérablement le volume de déchets produits.

Les fabricants, encouragés par la législation, peuvent fabriquer des produits moins nocifs et mieux recyclables (écoconception).

Les collectivités locales peuvent mettre en place des plans de réduction des déchets et d'information de la population.

Ces efforts indispensables nous permettront de vivre dans un environnement sain et de léguer une planète viable aux générations futures, de limiter notre consommation de ressources naturelles, de réduire substantiellement les volumes à mettre en décharge ou à incinérer et de réduire les coûts de gestion des déchets.

Cette prise de conscience et ce changement de comportement de la population sont primordiaux, mais ils doivent être accompagnés par une démarche locale ambitieuse, de la part notamment des élus à travers la définition de nouvelles politiques et de programmes de prévention des déchets innovants.